

RE FAIRE avec

LIVRET DE L'EXPOSITION

Réemploi & réutilisation

dans l'aménagement,
l'architecture,
le paysage
et le design

photo © F. Terrén



www.refaireavec.fr



UR
c|a.u.e
Centre-Val de Loire

INTRODUCTION

POURQUOI, COMMENT, POUR QUOI FAIRE ?

Un concours photo qui révèle la seconde vie des matériaux.

La réutilisation des matériaux dans l'architecture, l'aménagement et le paysage est une démarche écoresponsable qui donne une nouvelle vie aux matériaux existants. Ainsi l'impact environnemental des projets est réduit, tout en préservant les ressources naturelles.

Réutiliser, c'est transformer l'ancien en nouveau, tout en valorisant le potentiel de ce qui existe déjà.

Le concours a été organisé du 15 juin au 31 décembre 2025. 210 images ont été recueillies et 25 photographies ont été sélectionnées pour cette exposition par un jury composé d'élus, de représentants des partenaires, de paysagistes, d'un photographe professionnel et des directeurs des 6 CAUE composant l'Union régionale des CAUE du Centre-Val de Loire.

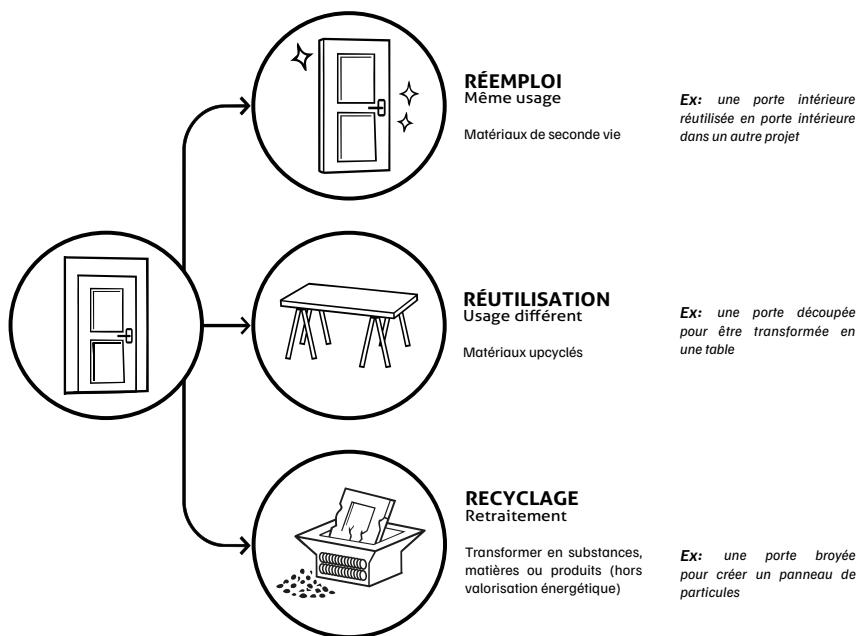
5 images ont été déclarées lauréates du concours. Les 25 clichés retenus ont été soumis au grand public lors d'un vote en ligne, qui a comptabilisé 862 participations du 20 avril au 7 mai 2026.

L'exposition a été élaborée grâce aux contributions reçues dans le cadre du concours photo organisé par l'Union régionale des CAUE du Centre-Val de Loire, en partenariat avec l'ADEME, la DRAC, la DREAL et Envirobat Centre. L'exposition (RE)FAIRE AVEC célèbre la créativité et l'ingéniosité au service de la transition écologique. L'objectif est de mettre en lumière des exemples de réutilisation et de réemploi de matériaux, dans les domaines de l'aménagement d'espaces : architecture, urbanisme, paysage et design.

Le réemploi, c'est quoi au juste ?

Le réemploi consiste à utiliser un matériau une seconde fois, pour le même usage, sans transformation lourde. Une porte déposée et reposée ailleurs, un luminaire remis en service, une fenêtre réinstallée dans un autre bâtiment : tout cela, c'est du réemploi.

Lorsque le matériau est légèrement préparé (nettoyage, réparation), on parle de reconditionnement. Quand il est transformé pour un nouvel usage (ex : une porte devenant une table), on parle de réutilisation ou d'upcycling. Et quand il est broyé pour que sa matière soit valorisée, c'est du recyclage.



Une démarche ancienne, presque évidente.

Pendant des siècles, on a bâti en réutilisant ce qui existait déjà, par simple bon sens : pourquoi extraire et tailler à nouveau quand des pierres, poutres, charpentes ou tuiles étaient disponibles à proximité ?

En France, après la Révolution, de nombreux bâtiments publics ou religieux désaffectés ont servi de « carrières de pierre » pour construire maisons, granges ou routes. Le réemploi s'inscrit donc dans une longue histoire : redonner vie à la matière n'est pas une innovation, mais un retour aux fondamentaux.

Réemploi





2



3



4



5

1. **Photocycle_2**
DANIÉLOU Sixtine & TORRENTE Clémence
2. **Nuage d'automne**
PASTRÉ Agathe-Paloma
3. **Quand la pierre trouve une nouvelle vie**
BARATIN Julie
4. **Ça peut servir**
TROCHON-RADIN Maëlle
5. **Ré-emploi de garde-corps destinés à la destruction**
RICHARD Gilles

6. La porte du paradis ?

PERRAY Emilie

7. Passerelle sur la Loire

DOREAU Nicole

8. Modulation en contrepoint

PASTRÉ Agathe-Paloma

9. Pierre gravée d'une chapelle réemployée en linteau de fenêtre au Moulin de Vilaine

BRUNET Aurélie

10. Meubles en transition

DHEILLY Margaux





Pourquoi s'intéresser au réemploi ?

Parce que nos déchets pèsent lourd et parce que la fabrication neuve consomme énormément de ressources. Chaque année en France, le bâtiment génère environ 22 millions de tonnes de déchets* : soit l'équivalent en poids de 6 Tours Eiffel par jour !

En 2024, seules 29 000 tonnes ont été réemployées ou réutilisées : c'est à la fois beaucoup... et très peu face au potentiel. Produire une fenêtre neuve, un panneau de bois ou un mètre de câble, c'est extraire, transformer, chauffer, transporter. Toutes ces étapes consomment de l'énergie et émettent du carbone. Le réemploi permet donc de diminuer la pression sur les ressources naturelles.

*source : Nicolas Juliette, Lijeour Lenaïg, Ademe, 2025. Filière des Produits et matériaux de construction du bâtiment : données 2024 - Bilan annuel. 33 pages.

DES ATOUTS ET DES DÉFIS À RELEVÉR

Le réemploi, c'est créer de nouvelles opportunités locales.

Travailler avec des matériaux existants transforme en profondeur les métiers. De nouvelles compétences émergent :

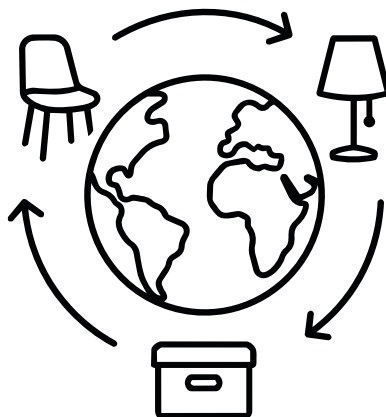
- > démontage soigné,
- > nettoyage et réparation,
- > tests et reconditionnement,
- > qualification des performances,
- > logistique spécialisée.

Dans le domaine de la construction, le réemploi est une pratique émergente.

Des coûts qui se déplacent plutôt qu'ils n'augmentent.

Dans notre quotidien, les objets ou équipements de seconde vie sont en général moins chers que leurs équivalents en neuf. Dans le domaine du bâtiment, c'est plus nuancé. Le coût des matériaux neufs y dépend fortement du prix des matières premières. Le réemploi, lui, dépend surtout du temps humain : tri, dépose, transport, remise en état. Le réemploi ne signifie pas forcément « moins cher », mais plutôt différemment réparti. Une étude menée par l'IFPEB (Institut Français pour la Performance Environnementale du Bâtiment) en 2023* montre que le réemploi n'est pas systématiquement moins cher que le neuf, mais il est compétitif dans un cas sur deux, notamment pour les produits de milieu et haut de gamme.

Pour certaines familles (cloisons modulaires, luminaires LED, faux planchers, chemins de câbles...), le réemploi peut même représenter jusqu'à 70 % d'économie !



*Source : IFPEB - 2023 - Equation économique du réemploi dans le bâtiment - synthèse des enseignements de l'étude.

Recyclage



1. Un coin à champignons

SAUGÉ Laurence

2. Haie de Benjes

DOREAU Nicole

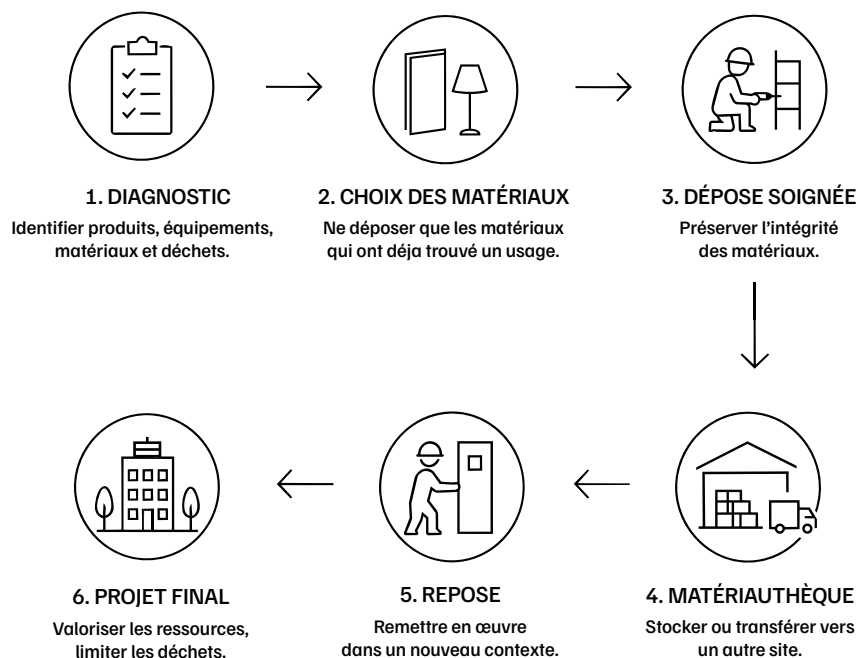
COMMENT FAIRE ?

PREMIÈRES ÉTAPES POUR SE LANCER

Commencer par regarder autrement ce que l'on a déjà.

Avant de penser « démolition » ou « chantier », le premier geste consiste à considérer ce qui est déjà là comme une ressource. Portes, pavés, luminaires, câbles, sanitaires, charpente, bois, matériaux divers... : les bâtiments, aménagements et objets qui nous entourent recèlent souvent beaucoup plus de matériaux réemployables qu'on ne l'imagine.

Dans les bâtiments, cette étape passe par un outil clé : le diagnostic PEMD. Il identifie les Produits, Équipements, Matériaux et Déchets présents sur site, et signale ceux qui peuvent être réemployés en priorité. En 2023, le diagnostic PEMD est devenu obligatoire pour les opérations de démolition ou de réhabilitation significative (surface > 1 000 m² ou présence de substances dangereuses).



Le diagnostic ne fait pas tout, il faut choisir quoi réemployer réellement...

Dans l'idéal, tous les produits et matériaux identifiés comme « réemployables » devraient être conservés ou remis en circulation. Dans le domaine du bâtiment, en pratique, un principe simple est souvent mis en œuvre pour sécuriser les projets : on ne dépose soigneusement que les matériaux qui ont trouvé preneur. Cela signifie qu'un matériau n'est déposé que :

- > s'il est réemployé in situ (dans le même projet),
- > en intrapatrimoine (dans un autre bâtiment du même maître d'ouvrage),
- > s'il a été réservé par une matériauthèque, une plateforme ou pour un autre projet.

Réemployer un luminaire, une porte, quelques mètres de câbles... semble modeste. Mais projet après projet, ces petits gestes évitent des tonnes de déchets et créent de nouvelles pratiques.

... et s'entourer de professionnels compétents et moteurs.

Dans le bâtiment, le réemploi ne s'improvise pas : un assistant à maîtrise d'ouvrage spécialisé dans l'économie circulaire et/ou un architecte intéressé par ce sujet peuvent aider à :

- > réaliser et analyser le diagnostic PEIMD,
- > définir des objectifs réalistes,
- > contacter les filières,
- > planifier la dépose soignée,
- > sécuriser l'assurance et satisfaire le bureau de contrôle.



« De nombreux acteurs sont présents en région pour vous aider, vous pouvez les retrouver dans l'annuaire régional. »

Réutilisation



1. Desserte en planches de coffrage recyclées

ADDAD Léo

4. Arbre à bidons

CHAPET Véronique

2. Sérénité sur les bords du Loiret Olivet

DENIS Stéphane

5. Un lave-linge à pédales-Tourné lavé !

VERONNEAU Pascal

3. Des palettes devenues Food Truck

THOMAS Margot





6. Lieu de rencontre entre rectilignes (abris) et courbes (vélos)

Atelier TAC

7. Réemploi de poutre en peuplier

BOULNOIS Jacques

8. Ici, c'est Paris

FRINK Wolfgang



9



10



11

9. La statue cassée

DUCARD Cassie

10. Après reemploi de la Serre vue de l'intérieur de la transformation en Verrière adossée à la Maison

BOISSIER Jean-François

11. Interphone aérien

DAVID Cassie

12. Scie Bémol

PIERREUSE Carole

13. Mur de bouteilles

VERONNEAU Pascal



12



13



(RE)-FAIRE AVEC

Réemployer, c'est apprendre à regarder autrement. Voir dans l'existant non pas une fin, mais le début d'une nouvelle histoire.

Une commande de l'Union Régionale des CAUE (Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) du Centre-Val de Loire, dans le cadre du concours photo «(RE)FAIRE AVEC».